

# COLLECTIF SANCY DOME JUNIOR

---

Filière des Séjours Pédagogiques Massif du Sancy Chaîne des Puys Puy de Dôme

## Compte-rendu Conseil d'Administration visio-conférence

---

Date : 10/12/20

Participants : Olivier FOUROT-BAUZON, Yvon COMETTO, Marc POTIN, Jacques LABAT, Alexandre PRUNYI, Philippe MONTEL, Loïc MICHON

Secrétaire de séance : Juliette BARLAUD

Excusés : Jean-François CASSIER, Jean-Marie Laurent, Laurent DUFOUR, Martine BEY, Julie COUSSEDIERE, François CONSTANTIN, Sébastien DUBOURG

## ORDRE DU JOUR

---

- Validation du nom de domaine ;
- Validation des adresses mails à créer ;
- Objectifs et champ d'actions des commissions.

---

Le nom de domaine du futur site internet a été validé, au pluriel :

[www.sancy-domes-juniors.org](http://www.sancy-domes-juniors.org).

Les adresses mails à créer seront les suivantes : [educatif@sancy-domes-juniors.org](mailto:educatif@sancy-domes-juniors.org) (pour la commission « relations avec l'IA »), et [communication@sancy-domes-juniors.org](mailto:communication@sancy-domes-juniors.org) (pour la commission « nouvelles adhésions / coordonnées / communication »).

### **1 ) Commission « statuts/règlement intérieur »**

Personne ne s'est positionné sur ce groupe, en plus des pilotes/co-pilotes.

Le projet a été réalisé en grande partie mais n'est pas encore finalisé. **2 questions se posent :**

- A) Faut-il inclure une territorialité ? Et si oui, laquelle : PDD ? Parc des Volcans ? Auvergne ?
- B) Comment s'acquiert le statut de membre ?

Les réponses apportées sont les suivantes :

- A) Pour l'instant, il est important de se mobiliser **ensemble pour notre département avec des prestataires que l'on connaît**. Par la suite, d'autres départements pourront se greffer à ce collectif. La décision est donc prise d'inclure les territoires Mont-Dore-Sancy, Chaîne des Dômes, comme l'indique le nom du collectif : Sancy Dômes Juniors et plus généralement les territoires de montagne en lien avec le Parc Régional des Volcans d'Auvergne dans le département du Puy de Dôme
- B) La statut de membre peut s'acquérir de 2 manières : être présent lors de l'AG (et sous réserve de validation par une demande d'adhésion en ligne), OU faire une demande d'adhésion, approuvée par le CA.

L'objectif du collectif SDJ est de parler de séjours éducatifs : « l'objectif de Sancy Dômes Juniors est de promouvoir les classes de découvertes, séjours éducatifs, stages sportifs et activités éducatives des jeunes dans le département du Puy-de-Dôme » à il faut être large dès le début, pour ne pas avoir à réformer par la suite.

**4 collègues sont représentés : hébergeurs et organisateurs / prestataires d'activités / membres es qualité / partenaires institutionnels.** *(un collègue supplémentaire a été ajouté pour les institutionnels, élus ou professionnels (invités à titre consultatif, sans droit de vote, à participer au CA)).*

Une autre suggestion est faite : bien distinguer personne physique et personne morale.

L'adhésion sera gratuite au départ : il faut que ce soit une intention réelle de participer, une volonté d'adhérer, sous forme de questionnaire en ligne par exemple, à compléter.

Lorsque les statuts seront terminés, ils seront envoyés par mail.

### **2 ) Commission « nouvelles adhésions / coordonnées / communication »**

Personne ne s'est positionné sur ce groupe, en plus des pilotes/co-pilotes.

Le travail est en lien direct avec les statuts : on pourra avancer dès qu'on aura le formulaire d'adhésion en ligne.

### **3 ) Commission « politique »**

Selon les informations de Jean-François CASSIER, à priori personne ne s'est positionné sur ce groupe, en plus des pilotes/co-pilotes.

Est abordée la visite du Secrétaire d'État Jean-Baptiste LEMOYNE à la Mairie du Mont-Dore du jeudi 03 décembre dernier avec Sébastien DUBOURG. Ni l'A OCD (hébergeurs de La Bourboule et Murat le Quaire), ni le Collectif Sancy Dômes Juniors, ni les Maires de la Bourboule et de Murat-le-Quaire n'ont été conviés. Sébastien DUBOURG a précisé à Olivier FOUROT au téléphone qu'il s'agissait d'une réunion précipitée, organisée au dernier moment et qu'il n'a pas eu la main dessus. Il se trouve qu'à Super Besse se tenait une manifestation en faveur de la réouverture des remontées mécaniques, ce qui a sans doute orienté la visite vers le Mont Dore. Ce que dit S. Dubourg est confirmé par l'intermédiaire de François CONSTANTIN, qui s'est entretenu avec le Sous-Préfet : lors de cette rencontre, la problématique des séjours pédagogiques et des hébergements a bel et bien été portée à la connaissance du Secrétaire d'État, qui a répondu que lui et le Premier Ministre Jean CASTEX allaient se prononcer publiquement et allaient « obliger » Jean Michel BLANQUER à se positionner en faveur

d'une réouverture et d'une relance d'activité. Le ministre de l'Éducation serait donc "en tenaille" entre le Quai d'Orsay et Matignon...

Il est aussi précisé le raccourcissement du délai de déclaration de séjour à 2 semaines au lieu de 6.

En cas de retour à la normale, cela ne remettrait pas en cause le collectif SDJ : on pourrait avoir un autre poids de diffusion, d'autres problèmes à soulever (manque à gagner du fonds d'urgence, activité partielle), etc. Aussi, l'avantage du collectif est qu'il permet d'avoir une veille d'informations pour ceux qui ne fonctionnent pas en réseau, pour les indépendants notamment.

**Une demande de précision est faite : attention à ne pas faire d'actions doublons AOCD / SDJ.**

#### **4 ) Commission « relations avec l'IA »**

C'est bien Loïc MICHON qui est pilote, et Alexandre PRUNYI co-pilote, et non l'inverse ; Philippe MONTEL se positionne en tant que membre du groupe ainsi que Brigitte Develay-Michelin, Responsable de la Roche des Fées.

La première action prévue est de rencontrer Yves LEON, Inspecteur de l'Éducation nationale Adjoint à l'Inspecteur d'Académie, pour le Premier degré, auprès du DASEN 63 afin d'éclaircir les attentes de l'IA pour une "offre de proximité" à lancer bientôt (il s'agissait de relancer les départs en classe de découverte dans les 4 départements de l'académie de Clermont (63, 15, 43, 03).

#### **5 ) Commission « finances/problèmes économiques »**

1 personne s'est positionnée sur ce groupe : Anaïs Auvergne traîneau, en plus de Jacques LABAT et Marc POTIN.

Pour réaliser le travail de cette commission, il faudra associer le bureau. Le Maire de la Bourboule pourrait être intéressé également.

Un article sur les aides possibles est paru : peut-être faudrait-il rencontrer M. SISCO, Directeur des finances ?

Les suggestions d'actions possibles sont les suivantes :

A ) Problématique du fonds de solidarité : calculé sur la perte de CA, problématique car hors saison à demander à changer cela, faire remonter cette question-là (jouer sur la date de création de l'entreprise le cas échéant ?)

B ) Vérifier si le dispositif des 10 jours de congés pris en charge s'applique aussi à nous.

En bref, il faut demander des précisions sur les dispositifs actuels.

Il est à noter que parfois, une mauvaise classification ne permet pas d'obtenir l'aide adéquate (exemple : musher MSA car élevage de chien, mais classé activité touristique)

Urgence : en lien avec la commission n°4 "Relations avec l'IA" et la commission n°3 "Politique" : obtenir dans le 63 le même courrier obtenu par le Collectif Savoie Mont Blanc Junior de la part du Président

du Conseil Départemental de la Savoie, Hervé GAYMARD, cosigné par le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale, Eric LAVIS. Il s'agit d'un courrier de promotion et de facilitation des départs en classe de neige et classes de découvertes, envoyé à toutes les écoles de l'académie de Grenoble. Il rappelle l'intérêt des séjours scolaires avec nuitées, la participation financière du département et le la région AURA, la facilitation des dépôts de dossiers.

**La commission « finances/problèmes économiques » se réunira en visio le lundi 14/12 à 14h00.**

La Région a organisé un web séminaire ; 2 sortes d'aides sont déjà mises en place, jusqu'à 5 000 € sur les dépenses faites :

- Aide investissement rétroactive

[https://ambitioneco.auvergnerhonealpes.fr/uploads/AideEco/64/176\\_696\\_Annexe-3-Reglement-aide-exceptionnelle-a-l-investissement-AE.pdf](https://ambitioneco.auvergnerhonealpes.fr/uploads/AideEco/64/176_696_Annexe-3-Reglement-aide-exceptionnelle-a-l-investissement-AE.pdf)

- Aide digitalisation

<https://ambitioneco.auvergnerhonealpes.fr/aideEco/178/319-developper-mon-commerce-en-ligne.htm>.

Une aide aux travaux est également possible, sous conditions.

Une suggestion est faite : l'UNAT pourrait coordonner nos structures pour nous représenter ? Il faudrait prendre attache avec les autres structures, et communiquer : pas de problème pour Olivier FOURROT, Président.

D'ici 15 jours, nous ferons un point sur l'avancée de chaque commission.